

le consommateur, mais dans le but d'éviter une concurrence qui en certains cas pourrait être ruineuse. Nous avons dit en commençant cet article que nos raffineurs suivaient d'assez près le marché de New-York, mais nous devons constater que le consommateur canadien paie généralement le sucre moins cher que le consommateur yankee. Il faut en excepter cependant dans le passé les périodes pendant lesquelles les raffineurs se faisaient une lutte meurtrière, commercialement parlant.

Nous pouvons donc nous féliciter de ce que nos raffineurs conservent chacune leur propre autonomie et tant qu'elles se syndiqueront pour éviter la gâche des prix et pour lutter contre la concurrence du dehors parfois assez vive, elles ne feront que veiller à leur propre défense, ce que doit faire tout industriel comme tout commerçant.

Le célèbre vinaigre "Eureka" le plus recommandé sur le marché, manufacturé par la "Eureka Vinegar Works" est en vente chez MM. Hudon, Hébert & Cie.

TABACS.—Quand un tabac est vendu sous l'une des marques de la maison B. Ho de & Cie de Québec, on peut être certain de sa qualité. Les prix sont des plus favorables au détailleur.

Si vous désirez vous procurer le célèbre vinaigre "Eureka" le plus demandé sur le marché et le meilleur fabriqué en Canada, adressez-vous chez MM. Laporte, Martin & Cie.

### PERSONNEL

Nous avons eu le plaisir de serrer la main à M. L. E. Geoffrion de la maison L. Chaput, Fils & Cie, qui nous arrive frais et dispos des VIEUX PAYS, où il a fait un long séjour et où, sans négliger les affaires, il s'est bien amusé. Mais, en bon patriote qu'il est, il revient toujours avec un nouveau plaisir à son cher Canada—*Home Sweet Home!*

### A PROPOS DES GREVES

Quand le commerce est prospère et l'industrie en plein travail, les grèves causées par des demandes d'augmentation de salaires ne manquent pas.

Les ouvriers veulent avoir part aux bénéfices que sont supposés faire leurs patrons et en cas de refus, ils cessent le travail.

C'est leur droit.

Mais avant d'en arriver à cette extrémité, devraient-ils au moins en peser les conséquences pour eux-mêmes tout au moins.

De ce que le commerce dans son ensemble soit satisfaisant, il ne s'ensuit pas que toutes les branches du commerce soient également prospères.

Nous constatons actuellement des grèves dans l'industrie de la chaussure et chez les chaudronniers notamment.

Or l'industrie de la chaussure est dans le marasme et les ouvriers ont mal choisi leur temps pour se mettre en grève; ils perdront sans doute leur temps et leur peines en réclamations vaines.

Les chaudronniers sont dans le même cas en élevant la voix au moment même où leur travail est le moins requis.

L'ouvrier, nous le répétons, est dans son droit de demander une rémunération plus large de son travail, surtout quand tous les objets nécessaires à la vie doivent se payer plus cher.

Mais aussi l'employeur a le droit de ne pas se rendre aux exigences de l'ouvrier, si ces exigences ne sont pas raisonnables.

Ce n'est pas sans réfléchir grandement aux conséquences de son refus que l'employeur répond par une fin de non recevoir aux demandes d'augmentation de salaire des ouvriers. Il sait que son refus sera presque sûrement suivi d'une grève.